

Carte patient

VALPROATE : CARTE POUR LES PATIENTES	
Filles et femmes traitées par valproate pouvant avoir des enfants	
• Le valproate est un médicament efficace utilisé pour traiter l'épilepsie et les troubles bipolaires. • Le valproate pris par la mère entraîne environ 11 % de cas de malformations graves et jusqu'à 30 à 40 % de cas de troubles graves du développement et du comportement chez l'enfant à naître tels que l'autisme, les troubles psychomoteurs, troubles du langage ou troubles de l'attention. • Utilisez toujours et sans interruption au moins un moyen de contraception efficace. • Si vous êtes enceinte ou pensez l'être : consultez immédiatement votre médecin spécialiste. • Consultez votre médecin spécialiste au moins 1 fois par an pour réévaluer la nécessité de poursuivre votre traitement et signez ensemble annuellement l'attestation d'information partagée. • N'arrêtez jamais le valproate sans avis médical, au risque d'aggraver votre état de santé. • N'arrêtez pas votre contraception de vous-même si vous envisagez d'avoir un enfant, parlez-en à votre médecin spécialiste. • Lisez attentivement la notice et la brochure remise par votre médecin.	
Gardez cette carte pendant toute la durée du traitement pour être informée	

Sur l'autre face :

VALPROATE : CARTE POUR LES PATIENTS	
Adolescents et hommes traités par valproate pouvant avoir des enfants	
• Le valproate est un médicament efficace utilisé pour traiter l'épilepsie et les troubles bipolaires. • Le valproate pris par le père dans les 3 mois précédant la conception entraîne un risque potentiel de troubles du développement mental et/ou moteur chez environ 5 % des enfants. • Discutez avec votre médecin de la mise en place d'une contraception efficace pour vous et votre partenaire pendant le traitement et pendant les 3 mois après son arrêt. • Ne faites pas de don de sperme au cours de votre traitement et 3 mois après son arrêt. • Consultez votre médecin régulièrement pour réévaluer la nécessité de poursuivre votre traitement et signez ensemble annuellement l'attestation d'information partagée. • N'arrêtez jamais le valproate sans avis médical, au risque d'aggraver votre état de santé. • N'arrêtez pas votre contraception de vous-même si vous envisagez d'avoir un enfant, parlez-en à votre médecin spécialiste. • Lisez attentivement la notice et la brochure remise par votre médecin.	
Gardez cette carte pendant toute la durée du traitement pour être informé	

Déclaration des effets indésirables

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables auprès du Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc via le numéro de téléphone: **080-1000180**

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

Contact Information Médicale Sanofi : Email: Infomed.mco@sanofi.com

Contact Pharmacovigilance Sanofi : Email: pharmacovigilance.maroc@sanofi.com Tél : 0522669000